



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2012-2014

"Ecole de la Découverte"

Etablissement d'enseignement primaire spécialisé

organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

29, avenue Louis De Brouckère

1083 Ganshoren

☎ 02/425.86.90 📠 02/425.37.69

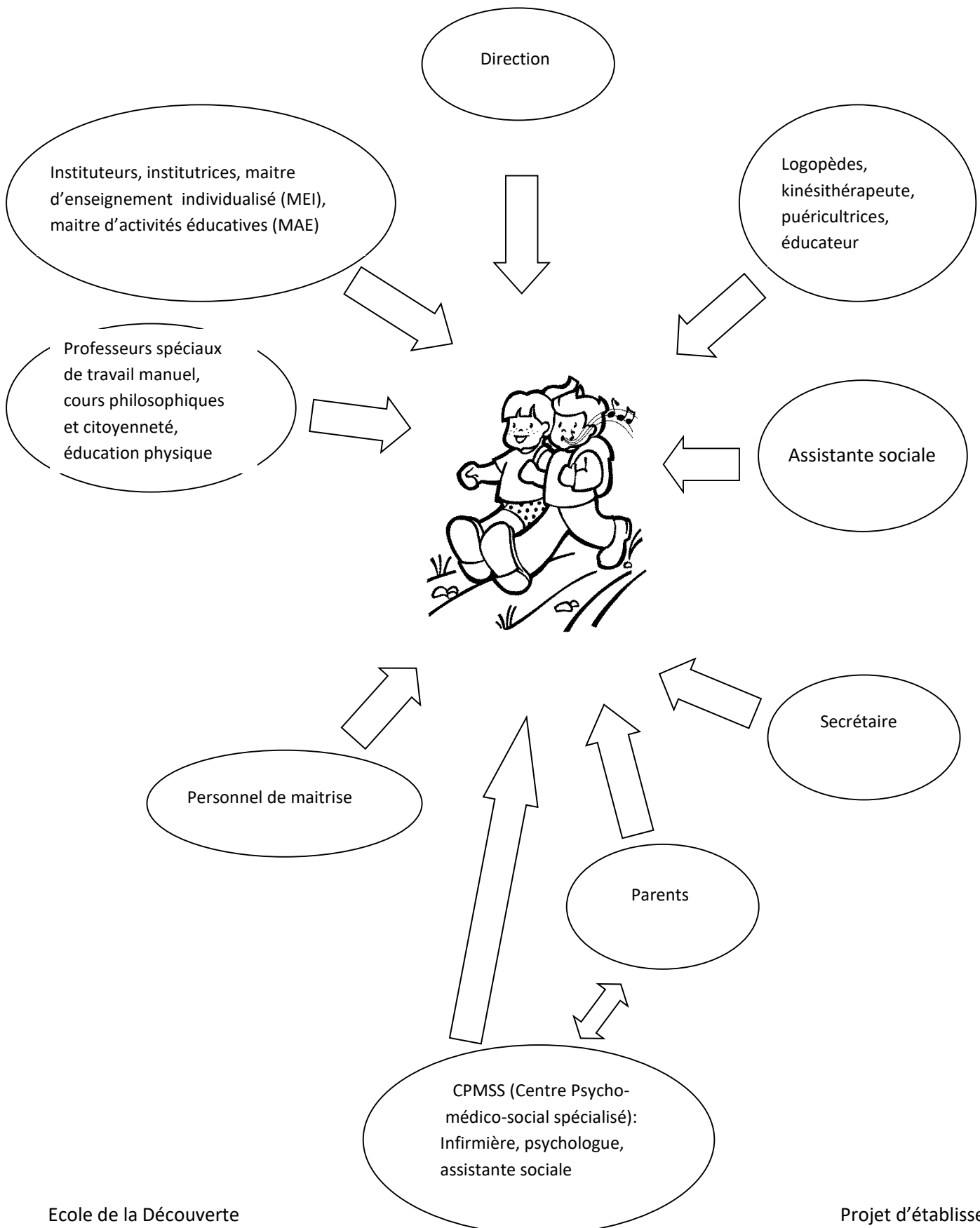
Courriel : ec000265@adm.cfwb.be

www.ens.irisnet.be/3095

Table des matières

- Situation de l'école	
- Horaire	
- Notre population scolaire	p.3
- L'équipe éducative entourant votre enfant	p.4
- Notre projet éducatif	p.5
- Notre projet pédagogique	
o Vivre la démocratie au quotidien	
o Constituer de véritables équipes éducatives	p.6
o Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires	
o Créer un contexte d'apprentissage favorable	
o Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendus	p.7-8
o Organiser des bilans	
o Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles	p.9

L'équipe éducative entourant votre enfant



Notre projet éducatif

Le projet éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles dit

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Ce que nous faisons pour y répondre

- Appliquer la métacognition, c'est-à-dire faire réfléchir l'enfant sur la façon dont il fonctionne. Autoévaluation sur le travail fourni.
- Dans la vie quotidienne, instaurer les charges et les règles dans la classe.
- Faire venir des représentants de la STIB pour leur expliquer le comportement à avoir dans les transports en commun (opération « Bougeons malin »)
- Faire venir la Police pour leur expliquer leur rôle au sein de la société (animation Pat'rouille)
- Initier l'enfant à la citoyenneté par des conseils de classe entre élèves (cercle magique et de paroles). Lui faire comprendre que s'il a des droits, il a aussi des devoirs et des obligations.
- Elaborer et respecter une charte « du comportement »
- Veiller à ce que les enfants aient des cours spéciaux : éducation physique, sport, cours philosophiques, travaux manuels
- Suivre le programme en l'adaptant aux capacités des enfants.
- Mise en place de carnets de bord de l'élève, plan individuel d'apprentissage (P.I.A.)
- Structuration du temps, de l'espace de manière à favoriser l'autonomie.
- Utilisation de moyens de communications alternatifs.
- Activités favorisant l'échange entre les différents types.

Notre projet pédagogique

Le projet pédagogique de la Fédération Wallonie-Bruxelles dit

Ce que nous faisons pour y répondre

Vivre la démocratie au quotidien

- Définir des règles de base, qui permettent la réflexion et la négociation.

- Assurer l'accès de chacun aux informations qui le concernent.

- Assurer les conditions d'un fonctionnement démocratique du Conseil de participation.

- Dans la vie quotidienne, responsabiliser les élèves.

- En faire des acteurs de leurs propres progrès.

- L'équipe éducative élabore le R.O.I (Règlement d'Ordre Intérieur) et en définit l'application ensemble. Il se trouve dans le journal de classe, signé par les parents et l'élève. (il se base sur les « droits » et les « devoirs » des élèves. Cf. : projet éducatif)

- Mise en place de scénarios sociaux.
- Utilisation de différents moyens de communications alternatifs
- Chaque classe peut élaborer un règlement propre à la classe.

- Les élèves ont accès à Internet, à la bibliothèque de l'école et de la commune.
- Ils prennent part à l'entretien du cadre de vie (déchets, propreté de la cour, du réfectoire).

- Des charges sont attribuées par classe.
- Mise en place d'emploi du temps
- Mise en place de projets initiés par les enfants, parrainage des petits par les grands.

- Sensibilisation aux collation « santé » (projets classes).
- Projet « cour de récréation » ; « savoir jouer ensemble ».
- Mise en place de contrat, PIA (Plan Individuel d'Apprentissage) en regard avec le CPMSS.
- Contrat avec renforçateurs.

Constituer de véritables équipes éducatives

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Prévoir des concertations entre tous ceux qui participent à l'éducation des élèves et favoriser les projets communs.

- Planifier la formation en fonction des besoins de l'équipe. | <ul style="list-style-type: none">- Conseil de classe trimestriel (avec le Centre Psycho-Médico-Social Spécialisé).

- Concertation pour une mise en place de cohérence pédagogique, d'ajustement des P.I.A.<ul style="list-style-type: none">- Projet entre différentes classes,- Chaque enseignant participe au moins une fois par an à une formation complémentaire.- Réfléchir au bienfondé d'une intégration dans l'enseignement ordinaire en concertation avec le CPMSS + parents + école secondaire (projet collaboratif).- Intervention dans les classes des kinés, puéricultrices, logos, MEI et éducateur) |
|--|--|

Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Créer un dialogue avec les parents et répondre à leurs interrogations.

- Les associer au processus éducatif.

- Faire appel aux ressources éducatives de l'environnement. | <ul style="list-style-type: none">- Plusieurs réunions de parents : à la rentrée, réunion d'accueil pour les parents des nouveaux élèves ; en octobre, réunion collective d'information ; 3 réunions individuelles avec remise des bulletins.<ul style="list-style-type: none">- Rencontres avec le CPMSS (parents, équipe éducative, partenaires extérieurs).
- Invitation aux parents pour participer à différentes activités : verre de l'amitié pour les sortants à la fin du cycle primaire, journées portes ouvertes,..)<ul style="list-style-type: none">- Assurer le transfert des moyens de communications entre l'école et le domicile- Invitation les parents à s'investir via différentes astuces pratiques menant à suivre plus aisément le travail de leur enfant (conseil de participation).- Les parents sont invités à signer le journal de classe (journallement) et le bulletin et à vérifier si les devoirs sont faits.
- Activités et sorties : musée, animation canine, journaliste à l'école, recyclage des piles et des déchets, visite à la ferme, Child Focus (les dangers d'Internet), l'hygiène et l'alimentation, la bibliothèque communale, classes de dépaysement.<ul style="list-style-type: none">- Relancer un site internet |
|--|--|

Créer un contexte d'apprentissage favorable

- respecter les rythmes biologiques et psychologiques ;	- Horaire adapté aux tranches d'âge (périodes de 25 min. pour les petits, de 50 min. pour les autres) et entrecoupé de sport, éducation physique, travaux manuels, .. - Emploi du temps individuel - Différents services des repas, temps de récréation différents en fonction des âges
- faire confiance et le dire ;	- Renforcement positif et système de récompenses individualisés
- créer un maximum d'occasions d'apprentissage ;	- Utilisation des intérêts restreints pour la création d'activités sur mesure - Mettre en œuvre des moyens pour lutter contre le décrochage scolaire : soutien pédagogique individuel, entretien avec l'assistante sociale, concertation avec le CPMSS, contacts avec les parents. - Ecoute et dialogue de la part de l'enseignant.
- assurer la continuité pédagogique.	- Par type d'enseignement et/ou maturité, les enseignants échangent, se concertent et mettent en commun leurs outils pédagogiques afin d'offrir aux élèves la meilleure transition de classe en classe. - mise en place d'une plateforme informatique pour assurer les suivis des élèves (P.I.A) - Participation à des activités sportives avec des écoles de l'enseignement ordinaire et/ou spécialisé. - Utiliser la même pédagogie en fonction du type et de la maturité - Individualisation et personnalisation des méthodes pédagogiques - Conscientisation de l'élève et de ses parents à l'importance de la régularité scolaire pour les apprentissages et la réussite de l'élève. - En cas de difficultés d'apprentissage, soutien individuel ou collectif (2 ou 3 élèves) par les logopèdes, les maitres d'enseignement individuel, les maitres d'activités éducatives, la kinésithérapeute. - Mise en place d'une « école des devoirs » pour accompagner les élèves , après les heures scolaires. - En concertation avec l'équipe CPMSS, réfléchir à l'adéquation de l'orientation de l'élève

Conduire chacun des élèves aux savoirs et aux compétences attendus

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Impliquer les élèves dans la gestion des apprentissages.
- Enseigner ce qui est prévu.
- Piloter l'apprentissage, en recueillant des informations sur la façon dont l'élève procède...
- ...et en les exploitant au bénéfice de l'élève.
- Adapter les méthodes aux objectifs poursuivis.- Différencier les méthodes, pas les objectifs.
- Mettre en pratique ce qu'on préconise. | <ul style="list-style-type: none">- Co-titulariat, devoirs encadrés après l'école, fichiers individuels, recherches informatique avec Internet.
- Individualisation des activités pédagogiques au profit de chacun.
- Empathie : valoriser les enfants.- Evaluation régulière par les enseignants (contrôles, exposés ..).- Exposer les travaux des enfants et les photos des enfants au travail.- Renforcement positif.
- Pédagogie du projet , pédagogie différenciée, apprentissage par le jeu et autres procédés adaptés à l'autisme |
|---|--|

Organiser des bilans

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Des bilans, de temps en temps, selon le moment | <ul style="list-style-type: none">- Le classement des enfants, les points, les moyennes ne prévalent pas dans notre école. Chaque enfant peut évoluer en fonction de son propre rythme.- Evaluation des acquis par la psychologue du CPMSS afin de vérifier si l'enfant est bien orienté.- Participation aux épreuves externes non certificatives et au CEB (Certificat d'Etudes de Base). |
|--|---|

Préparer aux choix professionnels en dépassant les limites sociales et culturelles

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Familiariser l'élève avec les différents métiers et l'informer sur les orientations possibles.

- Ouvrir les perspectives. | <ul style="list-style-type: none">- Visite d'écoles d'enseignement secondaire (ordinaire et spécialisé) avec accès aux différentes activités telles que menuiserie, cuisine, horticulture, maroquinerie, gros œuvre. Les enfants en reviennent avec leur production.- Le CPMSS aide l'enfant à faire un choix professionnel optimal en fonction de sa personnalité et de ses capacités.
- Entretien avec les parents. Remise d'une brochure reprenant les différentes écoles et orientations possibles- Réunion d'informations pour un projet d'intégration pour les élèves concernés en partenariat avec une école secondaire.- Exploitation de situations de vie pratique |
|--|---|